

## Reporting de ce qui aurait dû être un bon moment

L'an passé, je participais déjà en tant que membre du public à la soutenance des TFE, section cadre en soins de santé. En résumé, j'avais été frappé par la non compréhension des finalités du débat parachevant la présentation du TFE ; celui-ci étant très souvent vécu comme une ultime torture de la part du corps professoral plutôt qu'un échange entre professionnels. De manière imagée, l'aspirant ressentait cette étape comme un passage devant le peloton d'exécution plutôt qu'une invitation à une partie de ping-pong (questions-réponses).

Cette année, espérant secrètement que le message avait été (re-)diffusé tant au niveau des souteneurs que des personnes constituant le public, je me suis rendu plein de curiosité à cette nouvelle session de soutenance. Cet après-midi fut également l'occasion de rencontrer des « anciens » de ma promotion ainsi que de nouveaux aspirants cadres venus observer comment se déroule cette ultime étape du cursus.

Ensemble, nous avons assisté à un événement pour lequel, à l'heure actuelle, j'éprouve toujours des **difficultés à** le qualifier en terme non négatif. Je m'explique et je vais donc faire le *reporting* d'une présentation ; celle-ci ayant marqué fortement l'assemblée, pour ne pas dire occulter le reste de la session. En effet, cet événement va susciter par la suite des questions, non pas sur la personne qui a présenté (je me réjouis toujours de la réussite d'aspirants cadres) mais bien, sur le fonctionnement de(s) personnes composant le jury, la formation, l'institution scolaire.

Mais revenons aux événements générateurs d'incompréhension. En effet, l'orateur, dans sa présentation de son « travail » fait apparaître de manière assez évidente de nombreux biais. Cela génère au sein de l'assemblée des regards interrogatifs. Après le questionnement du lecteur externe (un professeur d'une école d'infirmière), nouveau soubresaut dans l'assemblée, le garant méthodologique ne tient pas à poser de question, estimant n'avoir pas été consulté tant pour la demande de présentation que pour le versant méthodologique. Pis encore, le directeur de l'établissement, traduisant, me semble-t-il, les pensées du garant méthodologique, fait part au souteneur les biais évidents, de l'incohérence de certaines parties de son travail. Cependant, il demande que le jury ne tienne pas compte de son avis ! L'assemblée stupéfaite, ahurie, est alors invitée à sortir afin que le jury délibère. Dehors, les commentaires vont bon train et la décision ne fait plus de mystère. Finalement, le souteneur est rappelé par le jury afin de recevoir la décision collégiale. Nouveau niveau d'incompréhension, l'étudiant ne reçoit pas de décision : celle-ci lui sera proclamée à la fin de toutes les présentations.

Que s'est-il donc passé ? Tant les diplômés que les aspirants que les personnes extérieures à la formation ne comprennent plus rien. Des mots comme « *amateurisme* », « *n'importe quoi* »,

« *partialité* », « *quelle école* », « *honteux* » fusent. Personnellement, je n'ai pas tout compris ou pis encore, j'ai peur d'avoir compris certaines choses. Pour retrouver un peu de crédibilité, des réponses devront être données aux questions suivantes :

- Pourquoi tant de disparités dans l'appréciation du jury ? Bien que leur obédience diffère, les critères de validation, de qualité demeurent. Quid de la partialité quand les rôles s'embrouillent où sont sciemment mêlés ?
- Comment expliquer la (non)réaction du garant méthodologique ? S'en lavant les mains tel Ponce Pilate, il laisse aux autres membres du jury les pleins pouvoirs.
- Comment expliquer le comportement du Directeur de l'établissement qui après avoir, publiquement tenu de telles critiques, d'avoir exprimé ce que certains pensaient ou n'avaient voulu dire, demande alors au jury de ne pas en tenir compte ? Ne valait-il pas mieux de se taire alors ?
- Pourquoi ne voit-on que des professeurs (souvent de la même institution) composer le rôle de lecteur externe des soutenances des TFE de la section Cadre en soins de santé ?
- Consécutivement à cet événement, comment le jury va-t-il ajourner ou refuser de futurs travaux présentant de tels biais ?
- Pis encore, au vu de ce que l'on a pu voir et entendre, les promotions antérieures n'ont-elles pas été lésées ? Nos pré-requis étaient alors bien différents à l'époque.

La formation de cadre ne serait-elle qu'un cursus scolaire ou la présence régulière et la réussite d'examens en cours d'année suffissent ? Il aurait été bon de nous le dire plus tôt ! A force de raboter la qualité d'une formation, de ne pas promulguer la réflexion, la créativité, l'argumentation, il ne faudra pas s'étonner de voir le monde hospitalier se peupler de bénis oui-oui plutôt que de cadres.

Certains cadres se posent toujours ces questions, que dire alors des personnes extérieures à la formation. Mais, d'autres me diront qu'il faut voir cela positivement : Trois réussites sur quatre, c'est une excellente statistique !

**Sinoué**